

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE LA SANTE DE LA POPULATION
ET DE LA REFORME HOSPITALIERE

COMMUNIQUE

Le Ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme Hospitalière procédera à l'affectation des praticiens spécialistes assistants assujettis au service civil, titulaires du DEMS (janvier / février 2016) session normale.

Le choix de poste se fera via internet sur le site du Ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme Hospitalière
<http://repartition-sc.sante.gov.dz> du 15 au 25 mars 2016.

Toutefois, les informations concernant les procédures de cette opération peuvent être consultées sur les sites : <http://www.sante.gov.dz> et www.sante.dz à partir du 8 mars 2016.

Le dossier complet doit être déposé au niveau des Directions de la Santé et de la Population des wilayas.

Les recours seront introduits via internet sur le même site dans un délai de dix (10) jours à compter du 26 mars 2016